

Introduction

Le volume collectif que l'on va découvrir s'inscrit dans le fil des questionnements que l'Équipe « Modernités » a menés depuis plusieurs années, et dont il peut donc constituer un nouveau prolongement. *L'Invention du solitaire*¹ posait déjà la question des rapports conflictuels entre l'individu moderne et la communauté brisée, selon une accentuation négative. Cette même dynamique polémique a guidé la problématique développée dans *L'Art et la question de la valeur*², entendue cette fois dans la nécessité de refonder des valeurs transindividuelles, tant dans la pratique artistique qui inquiète les idées reçues que dans l'appréciation critique. Le volume *Puissances du Mal*³, en essayant de comprendre l'impérialisme du mal depuis le Romantisme jusqu'à aujourd'hui, nous a conduits nécessairement à définir le type de communautés qu'une telle expérience pouvait constituer, communauté minimale de la souffrance partagée, communauté à venir potentiellement fondée sur l'aporie de toute solution morale ou philosophique à l'énigme du mal.

C'est ainsi dans cette large perspective que prend place cette nouvelle enquête, qui voudrait maintenant déplacer un peu le propos du côté de la légitimation problématique des discours dans la modernité, en se demandant donc au nom de quoi peut parler l'individu moderne. Cette question, que j'ai voulu garder sous sa forme interrogative en titre de ce

1. *Modernités 19*, dirigé par Dominique Rabaté, Presses Universitaires de Bordeaux, 2003.

2. *Modernités 27*, dirigé par Dominique Rabaté, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.

3. *Modernités 29*, dirigé par Dominique Rabaté et Pierre Glaudes, Presses Universitaires de Bordeaux, 2008.

volume, doit s'entendre dans toute sa polysémie : il faut d'abord savoir au nom de qui, c'est-à-dire de quelles manières un discours se revendique comme exprimant un individu ou un groupe. Cette légitimation, plus ou moins explicite, se fait aussi au nom de quoi on parle, en termes de valeurs ou d'idées. Il s'agira donc de mesurer l'efficace d'une parole, sa prétention à fonder sa pertinence ou sa vérité. Porte-parole de lui-même ou d'une collectivité qu'il se sent mandaté pour représenter, l'individu moderne s'adresse dès qu'il parle ou écrit à un ensemble de destinataires qu'il peut, là encore, plus ou moins directement figurer. On se demandera alors en vue de quelle communauté, réelle ou à venir, incarnée ou utopique, il détermine ses stratégies énonciatives.

« En quel nom parler ? » : cette question est évidemment, depuis toujours, impliquée en chaque énoncé, dans tout discours, oral comme écrit mais elle prend avec la modernité une acuité particulière parce qu'elle résonne, bon gré mal gré, dans l'horizon démocratique que la Révolution Française a tracé pour le XIX^e siècle et au-delà. Car le régime démocratique (en son fonctionnement idéal) postule pour chaque *voix* la même dignité à s'exprimer, que le mot désigne la possibilité de parler en son nom propre ou celle de voter, selon un processus qui fait que chaque bulletin compte autant qu'un autre. Cette prétention (au sens anglais, que Sandra Laugier rappelle, de « claim ») à ce que toutes les voix s'équivalent ouvre une articulation décisive entre la forme de la parole et sa capacité politique, articulation que la modernité n'a cessé d'interroger de manière problématique et dont on verra ici quelques exemples significatifs.

Il ne faudrait pas, à l'orée de ce livre, supposer que la modernité est tout entière dans la seule revendication d'une parole individuelle. Si parler en son nom a un sens politique immédiat, cela ne veut pas forcément dire qu'il faille toujours se réclamer de sa seule subjectivité. Tout au contraire, bien des discours ne peuvent se tenir que du côté de la collectivité, voire de la généralité et c'est finalement à une analyse du partage entre personnel et impersonnel, en toute prise de parole, que nous allons procéder. Un seul exemple récent peut servir à illustrer cette précaution inaugurale : on se souvient que le Président Sarkozy avait un temps souhaité que chaque enfant des écoles primaires en France porte personnellement la mémoire d'un enfant juif assassiné pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Cette idée, heureusement abandonnée, reposait sur une très étrange négation de la médiation collective, nécessaire à l'assomption d'une mémoire véritablement historique. En voulant personnaliser le rapport à une histoire devenue face à face de deux enfants dans le temps, le Président Sarkozy semblait privilégier une approche purement individualiste, comme si l'on ne pouvait parler qu'en son nom (problème que Nicolas

Sarkozy évoque d'ailleurs assez fréquemment dans ses interviews). Or, le devoir des éducateurs est précisément d'apprendre aux enfants le sens d'une communauté, et la vertu d'une médiation collective, sans laquelle on aurait assisté aux effets traumatisants d'une incorporation fantasmatique d'ordre seulement imaginaire. Non, il n'est pas nécessairement bon en démocratie de vouloir parler en son seul nom, en court-circuitant imprudemment les médiations de la représentation.

*

Le mouvement profond de la modernité s'enracine, on le sait, dans la critique qu'ont portée les Lumières, qu'elle s'en fasse l'héritier consentant ou non. Et c'est ainsi dans l'histoire très vaste du processus d'émancipation de l'individu que s'inscrit le questionnement que nous avons choisi. L'individu devient le principe d'une conscience apte à juger par elle-même. Si cette autonomisation doit être pensée selon un très large empan historique (où les noms de Saint-Augustin, Montaigne ou Descartes marquent des jalons capitaux), il convient de souligner l'inflexion décisive que marque le XVIII^e siècle dans ce processus, parce qu'il consomme la sortie de l'âge religieux, en sapant la possibilité de faire reposer l'autorité de la parole sur une transcendance indiscutable. Jean Starobinski l'a bien montré dans son article : « Critique et principe d'autorité de Rousseau à Germaine de Staël »⁴. Analysant le « transfert d'autorité » de la Parole révélée des prédicateurs vers l'appel aux passions, il note que ce déplacement a des effets considérables :

Réhabiliter la passion, c'est réhabiliter l'identification personnelle suscitée par les divers arts. Que le spectateur ou le lecteur se sentent attirés dans l'espace de l'œuvre, qu'ils en vivent les situations bouleversantes, que l'illusion leur fasse éprouver tous les émois des personnages, c'est là tout ensemble la preuve de l'excellence de l'œuvre et le signe de la sensibilité du lecteur. Il en résulte une certitude quelque peu confuse (...). Cette certitude n'en fait pas moins autorité, et c'est d'elle que peut désormais se prévaloir le lecteur conquis, pour juger la réalité environnante, pour condamner le train du monde, les préjugés, l'injustice... Il dispose, en son for intérieur, d'un *critère* universel. (p. 59).

Et il illustre son propos par l'exemple de *L'Éloge à Richardson* de Diderot. Car c'est une véritable inversion des valeurs qui s'accomplit alors : le sujet sensible vient au centre d'une dynamique où l'essentiel passe d'une conscience à une autre. Le mode de communication de ce *critère* (pensé comme universel, ou nuancé selon l'analyse kantienne comme une « prétention à l'universalité ») peut ainsi passer par l'opération singulière de la littérature comme adresse solitaire et individualisée. On

4. C'est le troisième chapitre du livre : *Table d'orientation. L'auteur et son autorité* (L'Age d'homme, « Poche Suisse », 1989). Pour les citations, voir pages 58-59.

voit comment le spécialiste de Rousseau peut fonder son analyse sur des motifs essentiels de la pensée de l'auteur des *Rêveries du promeneur solitaire*. Car c'est bien Rousseau qui insiste sur l'idée d'un *dictamen* de la conscience singulière, faculté qui lui permet, en son âme et conscience, de juger ce qui est bon ou mauvais. C'est le débat capital de la fin du Siècle des Lumières pour savoir comment opère cette raison intérieure, logée en chaque sujet comme une propriété commune. Et c'est bien sur ce principe que se fonde l'idéal démocratique qui en découle : si la raison est la chose du monde la mieux partagée, elle doit faire prévaloir l'égalité de tous les jugements raisonnables.

Ce que pointe Jean Starobinski, c'est l'ébranlement irréversible du lieu de l'autorité dans les sociétés européennes, ébranlement que la Révolution française transforme par la Terreur en traumatisme historique. On sait tous les efforts de la pensée contre-révolutionnaire pour essayer de refonder un système mis à bas, qui dépend de la restauration d'une transcendance. Le bouleversement des hiérarchies sociales, les luttes fratricides de la Révolution accusent le divorce entre l'individu et la collectivité, que tout le XIX^e siècle décrit douloureusement. Le *René* de Chateaubriand, on le verra, est un des observatoires privilégiés pour analyser ces tensions nouvelles, puisque le projet explicitement apologétique s'oppose à l'hymne aux passions. Le Romantisme naissant en Europe cherche les moyens de reconstituer une communauté effusive, où l'artiste détient un rôle essentiel, mais problématique, de Mage ou de Prophète. L'autorité se déplace de la tradition et des institutions vers une parole qui refonde sa légitimité en l'assurant de sa subjectivité. Mais cette subjectivité veut encore parler au nom de tous, selon une relation que la célèbre formule de Victor Hugo dans la « Préface » des *Contemplations* dit de manière magnifique : « Hélas, quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Ah ! insensé qui crois que je ne suis pas toi ».

Les vues cavalières que je viens de rappeler à trop grands traits voudraient surtout souligner que le nouage entre autorité et prise de parole ne va plus de soi dans l'ère ouverte par la modernité. Et que la littérature doit réfléchir, comme chez Hugo, l'articulation nouvelle entre puissance poétique et portée politique, en ce sens qu'elle doit s'interroger sur ce qui lui donne le droit à parler, à prendre la plume. On verra dans nombre d'études de ce volume quelles formes critiques prend cette problématique d'une délégation de la parole, dès lors que l'écrivain se sent sommé de parler aux noms des autres, et selon quels protocoles cette délégation peut s'opérer.

En suivant le fil dessiné par le livre de Jean Starobinski, il importe donc de décliner les modalités (ou les figures) des autorisations multiples qui légitiment de manière problématique la parole moderne, qui doit jouer des tensions entre les instances dont elle doit ou peut se réclamer. On pourrait aussi bien décrire autrement le processus que nous allons détailler selon des cas précis, en disant que c'est la notion même d'exemplarité qui entre en crise, sans invalider pour autant, évidemment, la portée pour tous d'une expérience individuelle. Le dilemme de la modernité semble parfois se résumer à l'affrontement de deux positions antagonistes : d'un côté, il s'agirait de ne parler qu'en son nom propre, selon les limites revendiquées de cette subjectivation, qui épouserait le mouvement contemporain d'une sorte de sur-individualisme. Chacun viendrait ainsi, à l'ère de la société du spectacle, clamer sur les plateaux médiatiques son droit à la différence, comme une protestation vide de sa singularité⁵. On connaît aussi toutes les attaques (notamment chez Tzvetan Todorov⁶) contre ce qui serait le nombrilisme et le narcissisme de la littérature française contemporaine, réduite peut-être au seul triomphe de l'autofiction... D'un autre côté, se dirait inversement l'assignation de fait de toute parole au groupe dont elle est issue, comme si la prise de position individuelle devait représenter ou trahir le milieu d'origine. Position « communautariste », selon le terme de ses farouches adversaires, qu'il importe donc de décrire dans toutes ses tensions, que ce soit du côté des avatars d'une littérature « de femme », s'écartant de sa mission féministe, ou du côté d'une « littérature homo » aujourd'hui.

Le dilemme de la singularité ou de la représentativité exemplaire (voulue ou non) est l'un des signes des tensions actuelles autour de la question « En quel nom parler ? », selon des redistributions énonciatives et politiques que la littérature peut nous permettre de mieux scénographier. Il est aussi au cœur de bien des débats philosophiques cruciaux de notre temps. Je m'en tiendrai ici à deux propositions récentes. Jean-Luc Nancy, dans *Vérité de la démocratie*⁷, revenant sur ce qu'est pour lui l'enseignement toujours actif de Mai 68, défend la thèse d'une vérité malaisée, mais nécessaire de la démocratie comme « inéquivalence », opposée à l'équivalence générale d'un capitalisme économique qui prétend tout réduire à du comparable, à du mesurable. Il s'agit de penser « la possibilité d'une mutation du paradigme

5. L'émission télévisée des années 90 « C'est mon choix » peut en constituer l'un des exemples les plus affligeants, puisque les invités revendiquaient jusqu'à la caricature l'affirmation de leur individualité, sans avoir l'air de penser qu'ils ne faisaient que singer des modèles de comportements absolument normatifs...

6. Voir notamment son petit essai : *La Littérature en péril* (Flammarion, 2007). Mais Todorov ne donne aucun exemple pour appuyer son argumentation.

7. Publié chez Galilée en 2003. Voir surtout pour mon propos ici les pages 44-47.

de l'équivalence » (p. 45) comme affirmation de la valeur incommensurable du « chacun ». Dès lors, il faut renverser le « Tout se vaut » en un « Rien ne s'équivaut » qui puisse résister à la conversion monétaire du monnayable qui guette cependant partout. La singularité, dès lors reconnue pour telle, appelle la multiplication des « chaque un », dans un mouvement qui peut s'étendre, selon le philosophe, à tout un peuple.

La tâche philosophique dont hérite notre siècle est bien dans l'articulation complexe de la singularité (« quelconque » selon l'expression de Giorgio Agamben) avec le commun d'une collectivité à refonder. Sandra Laugier aborde d'une autre façon le même questionnement en exposant les thèses de Stanley Cavell dans *Faut-il encore écouter les intellectuels ?*⁸. Poursuivant le débat suscité en 2002 par le livre de Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*, elle examine le statut actuel de l'intellectuel, du côté de l'autorité particulière de sa voix propre. Elle pose ainsi cette question : « De quel droit un individu peut-il parler au nom de tous, et en quoi sa voix est-elle représentative, ou au moins, intéressante et audible ? » (p. 18). Il faut sans doute la métamorphose de l'écrivain en intellectuel (mutation, on le sait, qui date de l'Affaire Dreyfus), transformation, historiquement située, qui intéresse la problématique même de la légitimation de la parole en régime moderne. L'intellectuel est peut-être devenu une figure datée, ou périmée si elle doit être remplacée en pire par celle de l'*expert*. Mais on peut aussi imaginer, comme Bourdieu dans *Les Règles de l'art*⁹, qu'il soit appelé à se pluraliser et à se fonder dans une véritable « Internationale des intellectuels ». Le paradoxe qui fonde son autorité, et qui légitime la sortie qu'il prend le risque de faire hors de sa sphère de définition première (l'art, le magistère académique) est en effet dans sa *prétention* à parler au nom de tous. Pour le dire avec Sandra Laugier : « C'est le problème de la voix de l'intellectuel : il prétend à la fois s'exprimer en son nom propre, et parler au nom de tous, avoir en tout cas une légitimité » (p. 52).

Cette prétention peut facilement passer pour une arrogance, mais c'est elle qu'il faut, selon Cavell relayée par Laugier, assumer comme telle, car : « Qui, à part moi, pourrait me donner l'autorité de parler pour nous ? » (p. 58). L'autorité dépend bien de l'autorisation que je m'accorde, selon un coup de force que légitiment en amont toutes sortes d'instance de validation, mais qui n'assurent en rien le saut que constitue la prise de position. Pour Cavell, la réponse à ce dilemme est à chercher du côté de

8. Publié chez Bayard en 2003 dans la collection « Le temps d'une question ».

9. Voir le Post-scriptum « Pour un corporatisme de l'universel » (pages 459-472 in *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, « Libre Examen », 1992). L'expression se trouve page 467.

l'affirmation d'un ton particulier à la philosophie, dans le refus de tout conformisme comme dans l'acceptation d'une exemplarité de l'ordinaire.

*

Je ne vais pas ici trancher du côté de telle ou telle thèse. Il est bon que le débat reste ouvert, et un livre collectif s'imposait à mes yeux pour laisser résonner toutes les prises de position. « En quel nom parler ? », cela voudra dire aussi, pour chacun, à côté des autres, et avec eux, parler en son nom propre comme en celui des philosophes ou des écrivains qui seront évoqués et analysés. Je voulais seulement rappeler comment la modernité s'est engagée dans un mouvement qui, tout à la fois, ruine et appelle l'idée de consensus, entre l'idéal de la conversation démocratique sans fin, et la reformation perpétuelle de voix collectives fusionnelles. Si nous abordons par la littérature ce questionnement, c'est parce que la modernité a tout en même temps dénoncé et postulé la possibilité d'une langue commune. La langue est ce qui est déjà donné, ce qui détermine *a minima* une communauté linguistique. Mais le geste moderne – qui implique l'idée nouvelle de la littérature, qui devient le nom romantique de cette étrange activité qu'est écrire – est celui d'une mise à l'épreuve de la langue comme ciment d'une appartenance, comme possibilité expressive inédite, ou comme soupçon ironique de toutes les *idées reçues* (pour faire signe vers Flaubert). Le débat constitutif de l'âge moderne de la littérature, c'est bien celui que Jean Paulhan a décrit si subtilement dans *Les Fleurs de Tarbes*, celui qui oppose sans dernier mot les Terroristes du langage aux partisans de la rhétorique dévaluée.

Faut-il parler contre les autres, ou inventer la langue encore inouïe qui deviendra la leur ? Faut-il parler au nom de l'incommunicable et de la séparation, si toute communauté ne peut se fonder – comme le pensait Georges Bataille – que sur ce qui l'excède ? L'étrangeté de telles questions appartient bien à notre époque, hantée par tant d'aventures politiques révolutionnaires, ou mélancoliquement tournée vers une image du cercle communautaire disparu. Peut-on parler sans exercer de violence symbolique, sans reconduire les rapports de force qui gouvernent toute parole ? Est-ce en déléguant sa voix à celle du poète ou du romancier, voire même à celle de l'essayiste, que peut advenir une communauté sans obligation autre que celle d'une amitié dont la définition continue de se chercher ? Est-ce en faisant entendre dans l'énonciation la plus singulière la part d'impersonnel qui la conditionne ? Car ce serait peut-être là la chance de la littérature, de constituer cet espace paradoxal où la parole s'expose et se réfléchit, où se manifeste le partage instable entre, d'un côté, la nécessité renouvelée d'une subjectivation du langage (car il faut

que je le parle ou que quelqu'un le parle), et de l'autre, la désubjectivation essentielle de la langue¹⁰.

*

J'ai choisi d'ordonner les études qui vont suivre en quatre temps, selon quatre angles qui se croisent évidemment. Si les rapports de l'individu à la communauté prennent un tour critique dans la modernité, c'est parce que l'Histoire – qui commence à se penser comme la détermination majeure de l'intelligibilité d'un monde qui a perdu son ancienne transparence – produit un certain nombre de divorces dont on rappellera, selon une large trame chronologique, certaines accentuations essentielles. On pourra ainsi construire le trajet d'une prise de conscience qui s'exacerbe du René de Chateaubriand au Durtal de Huysmans, ou dans le parallèle entre deux façons de mettre en scène les traumatismes du temps, chez Chateaubriand et Céline. Cette aggravation des tensions oblige à repenser les formes mêmes de la littérature qui s'en fait la caisse de résonance, qu'elles soient celles du roman à thèse ou du statut de la communication littéraire, opposée aux modalités de la démocratie pour Valéry. La littérature moderne, entre témoignage et fiction, entre revendication de sa singularité et manière d'exprimer le sentiment d'une époque, se voit forcée de se mesurer, comme chez Semprun, à une Histoire qui déplace son rôle.

Le deuxième axe d'analyse est celui d'une véritable politique de la parole et les premières approches, philosophiques à la suite de Stanley Cavell ou d'inspiration psychanalytique pour l'analyse du discours politique, montrent que l'énonciation personnelle dépend bien d'une définition de la subjectivité rapportée à la responsabilité de sa parole, ou à l'état des relations intersubjectives de notre temps. Trois études plus ponctuelles permettent de préciser les enjeux d'une prise de parole littéraire qui en complexifie l'interprétation, selon un jeu d'identifications qui doit être suivi avec la plus grande rigueur pour montrer toute la subtilité des processus de légitimation ou de représentation qu'un texte littéraire peut déployer.

Car c'est la question même de la langue qui est engagée dès lors qu'on veut bien s'adresser explicitement l'étrange question qui guide notre enquête, dès lors que se perd l'évidence d'une parole qui n'aurait plus à répondre que d'elle-même. Confronté aux limites du langage commun, le moraliste camusien fait l'épreuve de sa solitude, comme l'écrivain cratylite chez Leiris qui doit bien en passer par les mots des autres. Ou c'est encore le patrimoine littéraire, parodié ou revisité par la littérature

10. Pour une analyse moins elliptique de ce partage entre personnel et impersonnel comme fondement de l'acte littéraire, je me permets de renvoyer à mon livre : *Le Roman et le sens de la vie* (Corti, 2010), et spécialement à sa conclusion.

de jeunesse, qui assure un terrain commun aux jeux d'une contestation de l'autorité où l'accent d'une voix propre à l'artiste peut se frayer un chemin. Il en va aussi de la posture qu'adopte l'écrivain quand il se risque à devenir essayiste, selon des modalités historiquement variées et déterminantes. Mais c'est sans doute de l'invention d'un idiome nouveau qu'il s'agit fondamentalement, en littérature comme en philosophie, pour faire entendre de façon inédite ce qui force le génie de la langue aux déplacements les plus imprévus.

Poser la question « En quel nom parler? », c'est s'engager dans une perspective historique large qui re-parcourt certains moments de scansion de la modernité, mais c'est aussi mesurer l'actualité et l'urgence de la question aujourd'hui. Et c'est à ce titre qu'il m'a semblé nécessaire de consacrer toute la dernière section de ce livre aux situations du contemporain, parce que notre époque, peut-être plus que d'autres encore, impose de réfléchir à la légitimation des discours qui y prolifèrent, dans ce qui peut sembler l'atomisation individuelle des paroles désarrimées. Entre le soupçon de communautarisme et la critique de l'universel, comment parler pour, ou au nom des homosexuels? Peut-on encore s'exprimer au nom du féminisme? Le roman – ou le récit -français d'aujourd'hui peut ainsi servir de laboratoire pour observer les dynamiques de la délégation de paroles selon des modalités qui se cherchent et ne cessent heureusement de s'inventer.

Et c'est pourquoi j'ai voulu, grâce à un entretien avec Alexandre Gefen, laisser finalement parler en son nom l'écrivain François Bon, lorsqu'il témoigne réflexivement de son exigence et de son scrupule devant ce qu'il appelle, lui aussi, une « politique de l'énonciation », inséparable d'une documentation du monde. En son nom presque effacé, mais selon un accent reconnaissable, l'écrivain ne renonce pas à laisser parler les voix multiples d'un monde en constante réorganisation. Et c'est peut-être bien la tâche la plus importante de la littérature.

Dominique Rabaté
Université de Bordeaux
TELEM/Modernités